

INTRODUCTION

1 - ELEMENTS DE CONTEXTE

1.1 - L'Echec du PAL et la Crise de l'Initiative des Dirigeants africains

1.2 - La faillite des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS)

2 - LE NEPAD, QUELLE VISION POUR L'AFRIQUE ?

2.1 - L'Initiative présentée par ses Concepteurs

2.2 - Le NEPAD, une réponse africaine à la mondialisation ?

3 - LE NEPAD ET LES INEGALITES : LA QUESTION FEMININE

3.1 - L'approche globale et l'occultation des inégalités

3.2 - Les femmes dans les priorités sectorielles du NEPAD : l'exemple de l'Agriculture

4 - TROIS HYPOTHESES POUR ALIMENTER LE DEBAT

4.1 - L'impératif d'investir dans l'éducation et la formation des femmes

4.2- L'urgence de maîtriser la technique et les nouvelles technologies

4.3 - La nécessité d'élargir l'Accès des femmes aux Biens et aux Facteurs de Production

ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

LE NEPAD ET LES FEMMES D'AFRIQUE :

RENFORCEMENT OU PERTE DE POUVOIR ?

Dr Marèma TOURE

Sociologue

Dakar - Sénégal

INTRODUCTION

Les changements de référentiels qui caractérisent le monde contemporain ne doivent pas faire oublier à l'Afrique ses "arriérés" multiformes. Les déséquilibres qui dominent la structuration du village global sont, entre autres, le résultat d'un processus historique. Ceux qui veulent renverser la tendance actuelle doivent, ainsi, travailler à l'émergence d'une alternative basée sur une vision plus juste et plus équitable du devenir de la planète.

Dans cette perspective des Chefs d'Etat africains ont proposé le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), présenté comme une vision d'ensemble sur le présent et l'avenir du Continent. Le lieu d'énonciation et l'adhésion de la grande majorité des Chefs d'Etat du Continent à l'Initiative ont suscité des espoirs légitimes.

La conception du NEPAD peut être interprétée comme une volonté explicite des élites politiques africaines de s'assurer que **le 21^{ème} siècle devrait inaugurer une autre façon de considérer l'Afrique dans le village planétaire.**

Le NEPAD se propose d'apporter la réponse de l'Afrique aux multiples défis de la mondialisation. Or, comme le souligne le CODESRIA (Call for papers), au même moment où se formulait l'Initiative, la Banque mondiale (pour ne pas rompre avec ses habitudes) mobilisait l'opinion autour d'une nouvelle publication dont l'intitulé est assez éloquent : «L'Afrique peut-elle revendiquer le 21^{ème} siècle ?». Ironie du sort ou véritable prémisse d'une nouvelle bataille pour la définition des paramètres et de la substance du développement de l'Afrique ?

La question reste ouverte mais le débat est aussi interne. Du point de vue des femmes et des populations powerless, il semble que les concepteurs du NEPAD n'ont pas tiré toutes les leçons de l'échec des initiatives antérieures. Tout porte à penser qu'ils ont encore du mal à intégrer la centralité de la dimension sociale et culturelle (incluant les questions de genre) dans tout processus de transformation de la société.

En dépit de la légitimité incontestable des auteurs du NEPAD, on ne peut pas réaliser le développement au profit du peuple sans intégrer dans la démarche et les énoncés, les positions et les points de vue qui émanent du piédestal sur lequel se situe ce même peuple. Le développement c'est d'abord l'affaire des gens !

Tant dans les documents produits par les «nouveaux missionnaires» du développement, que dans ceux réalisés par les Africains, la question du développement est rarement abordée en termes de projets pluriels de société et de forces sociales susceptibles de les porter. Les attributs et les besoins spécifiques des femmes, des jeunes et de toutes les catégories sociales en présence sont souvent ignorés dans les projections officiels.

Le NEPAD n'échappe pas à cet écueil. Dans ce document aussi, les solutions proposées reposent sur une volonté déconcertante de généralisation. Or, en refusant de considérer la diversité des situations et des intérêts différents qui s'expriment au sein du Continent, on pourrait difficilement atteindre les buts des énoncés prescriptifs. Il s'y ajoute que la perspective néolibérale qui sous-tend l'Initiative

gagnerait à être questionnée. Il en est de même pour la position minimaliste du NEPAD sur une question aussi cruciale que celle de la dette.

Le sujet de cette communication "**Le NEPAD et les Femmes d'Afrique : renforcement ou perte de pouvoir ?**" pose, en effet, une question cruciale. Sa réponse pouvait nécessiter une gamme de références et de considérations assez élargie. Mais l'ambition du propos est relativement modeste.

Après un bref rappel des conditions d'émergence et du contexte historique du NEPAD, l'analyse portera sur sa capacité à apporter une réponse africaine à la mondialisation libérale, aujourd'hui perçue comme un phénomène structurant dans les débats et le vécu des gens.

Le propos s'attellera ensuite à questionner le contenu du NEPAD en fonction de l'approche genre, en tentant d'apprécier son véritable potentiel à prendre en charge les besoins et les intérêts différentiels des Africaines et des Africains. Il importera, d'abord, d'interroger les postulats de base qui sous-tendent le NEPAD ainsi que sa dimension politique et idéologique. Quelques hypothèses seront ensuite énoncées pour alimenter le débat.

1 – ELEMENTS DE CONTEXTE

1.1– L'échec du PAL et la crise de l'initiative des dirigeants africains

En 1980, frappés par une crise généralisée aggravée par les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) et leur lot de conditionnalités, les pays africains ont tenté de reprendre l'initiative et d'engager le débat sur le développement dans une voie nouvelle. Les Chefs d'Etat d'Afrique, réunis à Lagos pour définir un plan d'action affirmaient, ainsi, que la soumission de leurs économies aux règles du marché mondial définies par les centres était la cause principale de la crise économique.

A travers le PAL, ils fixaient les orientations pour le Développement et des mesures de restructuration des fondements économiques de l'Afrique. Ces orientations étaient principalement basées sur une approche régionale de grande portée et l'autosuffisance collective du Continent.

La réplique des pays occidentaux ne s'est pas fait attendre. Dès l'année suivante (1981), la Banque Mondiale, dans sa publication appelée "Le Développement Accéléré de l'Afrique.." récusait la thèse des Africains qui, dans leur explication de la crise, avaient privilégié les raisons externes. Elle affirma, à son tour, que l'origine de la crise est interne et déclina, à travers le Rapport Berg, tout un argumentaire qui accuse les Etats africains d'avoir biaisé les règles du jeu...

Les institutions de Bretton Woods avaient, ainsi déplacé le centre d'intérêt des élites africaines de la recherche de stratégies prospectives de développement, pour le fixer sur la gestion quotidienne de la crise et de la dette. Ces institutions allient une capacité théorique considérable avec le pouvoir d'imposer des conditionnalités. Elles ont, ainsi, pris le leadership dans la réflexion, ou plutôt le pilotage de l'absence d'une réflexion des Africains, sur le devenir de l'Afrique.

Le Plan de Lagos a été assassiné. Les espoirs légitimes qu'il avait suscités ont été déçus. En dépit des reproches multiples et parfois fondés dont il a fait l'objet, il constituait **une vision endogène, authentique et autonome sur le devenir du Continent**. C'est d'ailleurs pour cela que les détracteurs de l'Afrique avaient mobilisé toutes leurs énergies pour lui opposer une autre «vision».

L'**initiative de Cancun** issue de la rencontre des pays du Nord et du Sud en 1981, le **Programme Prioritaire de Redressement Economique de l'Afrique** (PPREA) adopté par l'OUA en 1985 ainsi

que le **Programme des Nations Unies pour le Redressement Economique et le Développement de l'Afrique** (PANUREDA) n'ont pas, non plus, atteint les objectifs assignés.

Face à cette situation, les conditions favorables à une structure égalitaire de communication et la construction d'une vision stratégique sur le présent et le futur ont cédé la place à la poursuite tatillonne de programmes parcellaires, partiales et initiés de l'extérieur.

A l'époque du PAL deux visions se confrontaient sur le devenir de l'Afrique. Avec le NEPAD, c'est la même vision qui est énoncée de façon différente. Entre le PAL et le NEPAD, les dirigeants des Etats africains ont été confinés dans l'engrenage d'une perpétuelle urgence qui réduisait leur défi à la gestion du quotidien. L'Afrique avait ainsi, inauguré, une ère caractérisée par l'absence inquiétante d'une confrontation d'idées.

Les élites africaines semblaient s'entendre autour d'un pacte tacite qui imposait l'enterrement de l'ère des idéaux avec l'humanisme et la générosité qui l'accompagnaient. Les expériences, plus ou moins décevantes, que beaucoup d'intellectuels ont vécues dans certains partis politiques ou divers cadres de mobilisation, ont conforté la tendance à adopter la nouvelle valeur dominante de réussite personnelle des individus.

L'on considère comme suspectes toutes les formes de militantisme. Or le développement, comme toute œuvre d'envergure appelle, selon moi, de la part de ses acteurs, une "dose" d'engagement personnel qui est de l'ordre du militantisme. Pour porter un projet, il faut y croire. Pour se mobiliser, il faut avoir confiance dans sa capacité à vaincre les obstacles multiples.

Avec l'imposition des PAS, les objectifs économiques et financiers sont devenus hégémoniques. Pourtant, si nul ne remet en cause le caractère central de ces aspects dans toute visée de développement, ils ne sauraient remplacer la construction collective d'un projet de société global, consensuel et intelligible pour l'ensemble des acteurs.

1.2 – La faillite des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS)

Les conclusions de diverses réunions au sommet, tenues à Blantyre (Malawi) entre les mois de février et mars 1989 suivies de celles d'Addis-Abeba en mars et avril de la même année ont abouti à la mise en place du Cadre de Références des PAS (CARPAS) qui visait le redressement et la transformation socio-économique des pays sous ajustement. (I.D. THIAM, 2001:3).

Force est, cependant de constater que les effets des PAS ont été néfastes. Après deux décennies d'ajustement pour atteindre le développement, la communauté internationale constate, d'ailleurs elle-même la catastrophe induite en décrétant une décennie de lutte contre la pauvreté ?

La marginalisation de l'Afrique dans l'Economie mondiale est devenue une réalité patente. Regroupant à elle seule 34 (sur 53 Etats) des 49 Pays les Moins Avancés (PMA) recensés par l'ONU, elle représente, à peine, 1% du PIB mondial. Pendant ce temps l'Aide publique y est passée de 17 milliards de dollars en 1990 à 12 milliards à la fin de 1999.

Avec 11% de la population mondiale, l'Afrique ne contrôle que 1,6% du commerce international (27,5% avec 75% de la populations pour les pays en développement) tandis que les pays industrialisés contrôlent les 68,4% avec 15% de la population.

Ajouté à ses multiples foyers de tensions, ses 25 millions de Sidéens et ses 140 millions de jeunes illettrés, on comprend aisément que la moitié des morts de la planète, entre 1996 à 2001, provenaient de l'Afrique, comme le souligne, A. ESSY, Secrétaire Général de l'Union Africaine.

Dans toutes les grandes villes africaines, les îlots d'opulence se rétrécissent au profit des vastes zones de dénuement extrême. Le face à face entre les bidonvilles et les micro paradis, la massification des pauvres et des exclus illustrent la faillite des recettes appliquées en Afrique et leurs orientations inappropriées.

Les PAS ont directement ou indirectement réduit l'accès des populations (surtout les moins nanties) aux services sociaux de base, jeté des pères de familles dans les rangs des chômeurs, alourdi le fardeau des femmes et ôté à la jeunesse l'espoir d'accéder à des emplois dignes.

Partout en Afrique, on assiste à une « clochardisation de l'économie ». La prépondérance de la friperie dans l'habillement des pauvres était connue. Aujourd'hui le «Feug Jaay» est étendu à la quasi totalité des produits modernes (voitures, frigos, ordinateurs, médicaments).

Proportionnellement à la taille de sa population, l'Afrique subsaharienne fournit, en effet, au monde son plus important contingent de pauvres et d'exclus. En 1990, "la pauvreté absolue" mesurée à l'échelon planétaire par la Banque Mondiale, sur la base d'un revenu de 370 dollars par personne et par an, permettait d'estimer à 1,5 milliard les personnes atteintes par Ce fléau.

Près des trois quart (73 %) soit 1,1 milliard des pauvres du monde vivaient dans les pays en développement. Avec la raréfaction croissante des ressources, toutes les estimations ont montré que l'Afrique cristallisait une part importante de ce triste record qui ne cesse de s'aggraver.

En l'an 2000, environ 340 millions de personnes vivaient avec moins d'un dollar par jour. Les institutions de Bretton Woods avouent que l'Afrique subsaharienne sera la seule région du Monde où le nombre de pauvres continuera d'augmenter pendant les 15 prochaines années.

Le rapport de la Banque Mondiale de l'an 2000 estime, en effet, que les économies d'Afrique subsaharienne devront croître d'environ 7% par an d'ici l'an 2015 pour vaincre la pauvreté tandis que la croissance annuelle moyenne du Continent, depuis 1990 ne dépasse guère 2,6%.

La réalité est encore plus grave du côté des groupes vulnérables, notamment les femmes. Partout en Afrique, les femmes sont les plus nombreuses parmi les powerless en plus d'être les plus démunies. Les **disparités de genre sont très significatives** dans le domaine de la pauvreté.

L'importance de l'écart homme/femme dans la pauvreté avait conduit le PNUD, en 1995, d'y consacrer son Rapport Mondial sur le Développement Humain. Une des conclusions du rapport sur "la dimension féminine dans le développement humain" stipule que **«La pauvreté a un visage de femme»**. Sur 1,5 milliard de personnes vivant dans la pauvreté absolue, 70% sont des femmes.

Les grossesses précoces, la vulnérabilité devant le VIH Sida, la mortalité maternelle, certaines pratiques sociales néfastes et toutes les conséquences de la subordination dont elles sont l'objet relèvent, en effet, de leur exclusivité.

Les nouveaux maîtres du monde continuent, pourtant, de prôner la poursuite des politiques néolibérales, qui ont conduit à la situation actuelle. Les inspirateurs des PAS, aujourd'hui devenus

les auteurs des propos les plus alarmistes et des rapports les plus documentés sur la pauvreté, ont ainsi inventé un nouveau label.

Le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté» (DSRP), érigé par la Banque Mondiale comme une conditionnalité d'accès à la réduction de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE (Pays Pauvres très endettés), est le nouvel instrument pour perpétuer la logique des PAS.

Après avoir largement contribué à la "fabrication" des pauvres, les Institutions de Bretton Woods se sont désormais investies du devoir de défendre les peuples africains contre leurs Etats et font de la lutte contre la pauvreté leur cheval de bataille.

Le plus cocasse, c'est qu'en lieu et place de s'interroger sur les motivations réelles des «nouveaux entrepreneurs du bonheur public», les dirigeants du Continent se bousculent à leurs portes pour réclamer l'application de la nouvelle recette ordonnée pour sauver les économies agonisantes des pays d'Afrique lourdement endettés.

A lire la propre proposition des leaders, pour sortir l'Afrique du sous-développement, on se rend compte que les thèses libérales sont largement reprises. Le NEPAD s'inscrit dans la logique des Institutions de Bretton Woods. Comme confirme M. CAMDESSUS (ancien directeur du FMI, Sherpa du Président Français pour le NEPAD), le NEPAD est, bel et bien un ajustement interne.

Les moins sceptiques ont été édifiés par cette affirmation. Les concepteurs du NEPAD se félicitent, quant à eux, du «compliment». Le leadership africain affiche sa fierté pour l'intérêt accordé par le G8 à son initiative et multiplie les rencontres pour achever la séduction. Il semble, pourtant que les raisons de cet engouement commun se soient homogènes.

Véritable conviction des bienfaits du libéralisme pour les uns, cette orientation est expliquée par les autres comme une simple option tactique pour capter l'attention des cercles dominants et remettre l'Afrique au centre de l'agenda international ? Quelque soient les bases des choix qui sous-tendent le NEPAD, la terrible ressemblance qui unit les stratégies préconisées par le DSRP et cette Initiative pour la **réduction de la pauvreté** doivent soulever des questions légitimes.

2 - LE NEPAD, QUELLE VISION POUR L'AFRIQUE ?

2.1 - L'Initiative présentée par ses Concepteurs

La formulation concomitante du Plan Omega par le Président Abdoulaye WADE et du Plan d'Action du Millénaire (PAM) conjointement proposé par les Présidents Thabo MBECKI, Olusegun OBASANJO et Abdul Aziz BOUTEFLIKA traduit l'ambition du Nouveau Leadership Africain de renverser la tendance.

Au sommet de Syrte, en mars 2000, l'OUA a proposé la fusion des deux plans. Ce fût la naissance de la «Nouvelle Initiative Africaine» (NIA). Rédigé par les représentants des cinq pays initiateurs (les 4 précités, plus l'Egypte coopté), de l'OUA et de la CEA, la NIA a été adoptée par l'OUA, en juillet 2001, au Sommet de Lusaka (Zambie).

Réunis à Abuja (Nigeria), en octobre 2001, les Chefs d'Etat membre du Comité de Mise en Œuvre, comprenant les Cinq fondateurs qui constituent le Comité de Pilotage (Steering Committee) et dix autres Chefs d'Etat représentant les cinq régions du Continent (Nord, Ouest, Centre, Sud, Est et Océan indien) ont décidé de rebaptiser l'initiative. L'appellation de «Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique» a été retenue avec le NEPAD comme sigle unique pour le français et l'anglais.

Outre la **bonne gouvernance politique** et la **bonne gouvernance économique** les priorités sectorielles du NEPAD sont articulées autour des axes suivants : les **infrastructures** (dans les domaines du transport, des NTICs, de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement) ; la **valorisation du capital humain** (santé, éducation, retour des cerveaux en fuite..); **l'agriculture** ; **l'environnement** ; la **culture** ; et le **développement des sciences et techniques**.

A côté des domaines prioritaires, des conditions préalables pour impulser le processus du développement durable du Continent sont énoncées. Elles incluent la paix, la sécurité, la démocratie, le respect des droits de l'homme ainsi que le renforcement de la coopération régionale et l'intégration économique.

Présenté comme une vision nouvelle, le NEPAD est un plan de partenariat entre l'Afrique et les dirigeants des pays riches. Son but ultime est de combler le retard qui sépare l'Afrique des pays développés et d'éradiquer, à long terme, la pauvreté. La mise en œuvre du NEPAD devrait, entre autres, permettre au Continent de réaliser un taux de croissance réelle du PIB de 7% pendant les quinze prochaines années ; de réduire de moitié le pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté, à l'horizon 2015 ; d'atteindre la scolarisation universelle des enfants ainsi que la diminution significative du taux de mortalité infantile.

Pour réaliser cet objectif les besoins financiers sont estimés à 64 milliards de dollars par an. Cela suppose une augmentation des flux de capitaux publics et privés pour combler le déficit annuel du PIB de l'Afrique estimé à 12%. L'accès aux marchés des pays industrialisés pour les produits agricoles, la levée des barrières non tarifaires, le développement des industries extractives, de la manufacture, des services, et du tourisme sont aussi évoqués.

C'est surtout les modalités de mise en œuvre et de mobilisation des ressources qui sont présentées comme des innovations majeures.

Dans une brochure intitulée «LE NEPAD EXPLIQUE» distribuée à Dakar, en avril 2002, à la Conférence Internationale sur le financement du NEPAD, les concepteurs résume leur initiative dans des termes qu'il n'est pas superflu d'évoquer ici.

Outre l'identification de l'unité régionale pour l'opérationnalisation des programmes à dimension régionale, le NEPAD préconise une rupture radicale avec le "binôme infernal" du crédit et de l'Aide, d'où aucun pays sous-développé n'est jamais sorti pour rejoindre la catégorie des pays développés. Les auteurs du NEPAD ne rejettent pas la coopération courante, mais proposent une forte mobilisation de ressources additionnelles pour financer les secteurs déficitaires, par rapport auxquels des objectifs concrets ont été définis.

Ils ont, ainsi, décidé de faire appel aux investissements massifs du secteur privé qui, de leur point de vue est le seul en mesure d'apporter à l'Afrique les immenses capitaux dont elle a besoin. Le secteur privé doit être au cœur de la croissance. L'accent est mis sur le secteur privé africain (du Continent et de la Diaspora) et les importantes possibilités qu'offre la mobilisation de l'épargne publique et de

l'épargne privée. D'autres modes de financement sont préconisés, dont le secteur public international et les Droits de Tirage spéciaux (DTS).

Telle est la profession de foi des Pères originels et adoptifs du NEPAD !

En dépit des critiques et des reproches fondés sur la démarche et les limites intrinsèques de l'initiative, le NEPAD traduit incontestablement une volonté des leaders africains d'agir (ou de réagir) ensemble, sur la marginalisation avérée (ou l'exclusion) de leurs pays des centres de décisions qui gouvernent le monde. Mais cela suffit-il pour en faire une **vision nouvelle et une réponse appropriée à la globalisation** ?

2.2 – Une réponse africaine à la mondialisation ?

Au regard des documents officiels, des pratiques et des positionnements des promoteurs du NEPAD, on se rend vite compte qu'il n'est nullement question d'entreprendre une démarche de déconstruction de la mondialisation libérale.

Tant par la **philosophie du rattrapage** qui en est le fondement que par la **sublimation du Marché et l'adulation du Secteur privé**, le NEPAD est une **célébration de l'idéologie libérale. Il s'inscrit résolument dans la continuation des paradigmes, des postulats de base et de la logique qui, après le développement, informe aujourd'hui la mondialisation.**

Le NEPAD ne fait pas seulement le deuil de l'Etat Providence, il conçoit le **Marché** comme la nouvelle panacée et les **mécanismes proposés par le Nord (AGOA, Accord de Cotonou..)** comme une source d'opportunités susceptibles de **régler les problèmes des Africains qui arriveraient à s'y positionner.**

La marginalisation de l'Afrique dans les Marchés internationaux est énoncée et décrite dans l'édifice théorique mais, on n'a nullement tiré des leçons. Le NEPAD ne dénonce point la substitution du Marché à l'Etat qui fonde le projet que les pays du G8 et leurs institutions satellites proposent à l'Afrique et aux Africains.

Les principes de base du libéralisme que O. SOW (2002 :2) résume en très peu de mots : « le marché est bon, l'Etat est mauvais. (...) Il faut déréglementer, faire reculer l'Etat, réduire son champ de compétence et surtout le mettre au service des investisseurs privés ». Avec le NEPAD cet hymne de base du néolibéralisme dont tous les refrains tournent autour du « Moins d'Etat », « Peu d'Etat », « Pas d'Etat », « Chacun pour soi, le Marché pour tous » n'a pas connu de bémol.

Si dans le diagnostic posé par le NEPAD, les assauts idéologiques répétés contre l'Etat ne sont explicitement relayés, la position qui, en général, découlent se lisent nettement dans l'implicite. Dans un contexte où les bases mêmes de la souveraineté de l'Etat sont fortement sapées et ses missions traditionnelles réduites de façon drastique (limitées à « l'Etat Gendarme » pour reprendre le terme de Pareto), une position claire sur sa restauration nécessaire et/ou sur la nature de l'Etat qu'il faut ériger en Afrique n'est pas exprimée.

Les concepteurs du NEPAD ne rejette pas l'Etat de façon explicite mais, à l'instar du G8 et ses institutions satellites (qui font et défont les règles du Marché suivant leurs intérêts et ceux des multinationales), ils suggèrent très fortement le Marché pour résoudre les problèmes de l'Afrique. Le libre échange et les « bienfaits » de la libéralisation sont plébiscités. Les potentialités réels ou mirifiques du Commerce international sont présentées comme le sésame des opportunités.

Comme les idéologues du libéralisme, les auteurs du NEPAD présentent le Marché comme la nouvelle panacée qui devrait régler les problèmes de tous ceux qui arriveraient à s'y positionner. A la clé du succès des mécanismes comme l'AGOA, les Accords de Cotonou.. et toutes les sucettes piégées conçus par les dirigeants du Nord pour la consommation des pays dominés.

On sait pourtant qu'en dépit du discours officiel, il existe bel et bien un interventionnisme de l'Etat et un protectionnisme des plus élémentaires au sein du club fermé des pays du G8. A titre d'exemple, la France fournit le RMI (revenu minimum d'insertion) à tous ses chômeurs ; la sécurité sociale y est étendue aux non travailleurs. Les pays de l'OCDE fournissent un appoint estimé à un milliard de dollar US par jour à leurs agriculteurs qui sont les concurrents de ceux de l'Afrique dans le marché mondial.

Or, la subvention des agricultures des pays sous ajustement est simplement interdite. Il s'y ajoute que « les bailleurs de fonds bilatéraux et les institutions multilatérales n'accordent que peu d'attention au secteur agricole et aux régions rurales, dans lesquelles vivent 70% des pauvres d'Afrique. Par exemple, dans le portefeuille de la Banque mondiale, les crédits destinés à l'agriculture s'élevaient à 39% en 1978 mais étaient tombés à un niveau de 12% en 1996 et 7% en l'an 2000.» (NEPAD, texte officiel 2001:34).

En lieu et place d'une remise en cause des politiques néo-libérales menées en Afrique, le NEPAD semble endosser le discours et les instruments qui les ont sous-tendues. La terrible ressemblance qui existe entre les stratégies de **réduction de la pauvreté** retenues dans le chapitre consacré à la **Mise en valeur des ressources humaines** et celles vulgarisées dans le cadre du DRSP soulèvent, à cet égard, des inquiétudes légitimes.

Les leaders africains savent pourtant que les mêmes causes produisant les mêmes effets, si le DSRP ne fait que perpétuer la logique des PAS il connaîtra, sans doute, les mêmes conséquences. **Il ne suffit donc pas, pour le NEPAD d'être une rupture par son lieu d'énonciation, il doit tenter de l'être dans son contenu et dans ses orientations.**

Au delà même des stratégie il s'agit de réaliser que **pour importante qu'elle est, la lutte contre la pauvreté est une étape clef pour le développement de l'Afrique, mais elle ne saurait constituer un horizon pour son peuple.** L'objectif fixé par la Banque Mondiale à travers le DRSP (réduire la pauvreté) est peu ambitieux.

Il est de notoriété que les institutions de Bretton Woods n'ont pas la vocation de développer l'Afrique. Au delà de l'éradication souhaitée de la pauvreté, les dirigeants du Continent ont la responsabilité de porter un discours favorable à l'instauration d'**un développement équitable, humain et durable.**

Un autre point clef sur lequel les concepteurs du NEPAD ont adopté une position franchement minimaliste concerne **la dette extérieure dont l'Afrique est tributaire.** Pendant que le service de la dette engloutit plus de 60 % des recettes intérieurs des pays, le NEPAD s'accommode d'un appel timide pour son rééchelonnement.

Ses auteurs ne devraient, pourtant pas, ignorer les efforts déployés pour remettre en cause les fondements mêmes de sa légalité et de sa légitimité. Au Nord comme au Sud des segments entiers des populations unissent leurs voix pour réclamer l'annulation pure et simple des 200 milliards de dollars réclamés à l'Afrique noire. Il n'est pas concevable que le NEPAD puisse constituer un recul par rapport à cette réclamation qu'il faut soutenir.

Hérauts du libéralisme, les concepteurs du NEPAD savent que les capitalistes ne sont pas des enfants de cœur. Ils devront s'assurer de toutes les garanties pour que le recours au Secteur privé se ne traduise pas par la livraison pure et simple du territoire et des travailleurs (femmes et hommes) de l'Afrique à un capitalisme sauvage et impitoyable. Ils ont un devoir de vigilance pour que cette option ne produise pas le contre effet de creuser les inégalités.

Avec, le NEPAD le nouveau leadership africain a certes posé un acte important mais les efforts doivent être poursuivis. Il ne suffit pas de rompre avec le binôme infernal du crédit et de l'aide. Il faut rompre avec la mentalité d'assisté et bâtir la renaissance africaine sur la force et l'intelligence des filles et des fils d'Afrique.

Mais là ne gît qu'une partie du problème !

Si personne ne remet en cause la légitimité des Chefs d'Etat démocratiquement élus à porter une vision et des orientations sur le devenir du Continent, l'exclusion des peuples du processus de formulation du NEPAD est partout déplorée. La participation de la société civile est aujourd'hui au cœur des débats au sujet du NEPAD.

Il s'y ajoute que les grilles d'analyse et de lecture de la réalité sociale qui sous-tendent le NEPAD reposent résolument sur des perspectives non différenciées qui permettent d'occulter les inégalités multiformes qui structurent la société. En dépit de l'accord sur la nécessité de mettre sur pied une équipe spéciale sur l'égalité des sexes et la réduction de la pauvreté, les objectifs dégagés ne tiennent pas compte des questions de genre.

3 - LE NEPAD ET LES INEGALITES : LA QUESTION FEMININE

Il y a plusieurs démarches pour questionner les liens qui unissent les femmes et les politiques de développement. On peut se poser des questions sur leur participation effective à la définition des politiques entreprises, leur capacité à infléchir le processus de prise de décisions et leur influence.

On peut s'interroger sur leur visibilité dans les énoncés prescriptifs, l'existence ou non de mesures visant à s'assurer que leurs besoins et leurs intérêts au double niveau macro et micro économique. On peut se pencher sur l'impact (actuel ou potentiel) des politiques sur elles ou encore mettre l'accent sur l'approche et la perspective privilégiée...

Mais quelque soit l'angle d'interrogation, il s'avère que le NEPAD s'est, jusqu'ici, très peu (ou pas) préoccupé de l'«empowerment» (acquisition de pouvoir) des Africaines. Les théories, les paradigmes et les visées d'actions qui sous-tendent le NEPAD sont fortement dominés par une perspective « Gender Blind » (aveugle au genre). Dans les rares passages où l'on parle des femmes l'approche adoptée est très partielle voire partielle et erratique.

Fondamentalement ancré dans le paradigme néolibérale, le NEPAD accorde un intérêt limité aux questions sociales et culturelles. Sa vertu ne réside point dans sa vocation à corriger les disparités de genre et les inégalités multiples et multiformes qui caractérisent ses domaines prioritaires.

Beaucoup d'Africaines et d'Africains d'horizon divers : activistes, chercheurs, observateurs.. qui s'intéressent à l'équité ont uni leurs voix pour attirer l'attention des décideurs sur les déséquilibres potentiels. **Si la tendance actuelle n'est pas corrigée, la mise en œuvre du NEPAD pourrait produire un contre effet détériorant la situation déjà précaire des femmes et des populations powerless du Continent.**

Pour illustrer cette assertion, il convient de s'arrêter brièvement sur le traitement de la question féminine dans le document du NEPAD. Loin d'être exhaustive, le propos est centré sur certains aspects saillants. A côté de l'approche adoptée par le document, les domaines relatifs à l'accès au marché des pays développés, à l'éducation et à l'agriculture paraissent intéressants pour étayer la (non) prise en compte des intérêts différentielles des femmes et des hommes dans le document.

3.1 - L'approche globale et l'occultation des inégalités

La sanction sociale qui frappe les femmes se situe, en général, à plusieurs niveaux. Dans le contexte spécifique de l'Afrique, elle revêt un caractère complexe, pluridimensionnel et multiréférentiel. On ne peut l'appréhender de façon correcte qu'en étant conscient de l'échelle à laquelle on situe l'analyse et du registre auquel on se réfère.

Même si les attributs et les prérogatives reconnues à certaines d'entre elles dans la sphère publique peuvent varier en fonction de plusieurs facteurs, toutes les femmes subissent les conséquences du système patriarcal, essentiellement basé sur leur subordination.

La distinction conceptuelle entre la **condition socialement assignée à la femme dès sa naissance** et la **position sociale particulière** de certaines d'entre elles est, par conséquent, cruciale dans la planification des actions de développement. **Les besoins spécifiques des différents groupes sociaux sont largement tributaires de leur positionnement dans l'espace sociétal.**

On note cependant, que si les concepteurs du NEPAD réfèrent parfois au statut commun des femmes d'Afrique et les considèrent comme un groupe dominé **au plan social, culturel et même symbolique**, ils ne tiennent pas compte **de la différenciation sociale interne de cette catégorie** dans la formulation des stratégies.

Les femmes et les hommes assument ensemble **les différents rôles liés à la production, à la reproduction et à la gestion de la communauté** mais les tâches qui leur sont dévolues sont inégales dans leur nature et dans leur valeur. En dépit de l'interdépendance des tâches en question, celles qui sont directement exécutées par les femmes sont généralement considérées comme ayant peu ou pas de valeur économique.

Dans la mise en pratique des initiatives de développement, on a souvent eu tendance à se focaliser sur les activités de production dominées par les hommes en mettant de côté le caractère économique (visible ou latent) du travail des femmes. Le NEPAD s'inscrit dans cette optique.

De manière générale, les stratégies préconisées sont situées au plan macro économique. Sans dénier la pertinence de cette option, il faut simplement noter qu'elle permet d'inhiber les réalités à petite échelle où interviennent en majorité les Africaines. L'invisibilité des femmes et du travail domestique dans les grands agrégats économiques explique, en partie, leur invisibilité dans les stratégies globales préconisées par le NEPAD.

En dépit du caractère controversé du **secteur informel** que certains considèrent comme ayant une influence néfaste sur la modernisation des économies africaines, ce secteur privé de l'économie

populaire est indubitablement le principal pourvoyeur d'emploi pour les pauvres (femmes et hommes) d'Afrique. En milieu urbain et dans les zones péri-urbaines, l'écrasante majorité des exclus, en particulier les femmes y trouvent les moyens de la survie quotidienne.

Le document du NEPAD reconnaît cette réalité mais le constat n'est pas réinvesti dans la définition des stratégies. Aucune action ne prend en charge les spécificités des acteurs et des actrices de ce que certains définissent comme l'économie solidaire.

Aussi le choix de placer le «Commerce international» et son corollaire qui est le poids du «Marché» au centre des stratégies de croissance économique est peut être intéressant de façon générale mais pour ce qui concerne la correction des inégalités ses vertus sont très limitées. Très peu de femmes et d'Africains moyens peuvent, en effet, se prévaloir des potentialités permettant d'exporter des biens et services sur le Marché mondial.

Les contraintes ne sont seulement liées à l'étroitesse de leur surface financière mais aussi à un ensemble de facteurs nécessaires à la compétitivité et aux aspects relatifs à l'organisation du commerce international dont les règles privilégient toujours les plus forts. L'exemple de l'agriculture qui est traité dans le chapitre suivant donne la dimension de l'ampleur du problème.

Pour peu que l'on s'arrête sur le secteur vital de l'**Education**, on se rend vite compte que la réduction des disparités internes, la qualité des enseignements et le profil des lauréats ont peu retenu l'attention des rédacteurs du NEPAD. Au niveau du diagnostic, rien n'est mentionné sur les déficiences originelles des systèmes éducatifs africains essentiellement hérités des anciennes puissances coloniales.

Les questions fondamentales liées à l'usage des langues nationales, le contenu excentré des programmes scolaires, l'inefficacité interne et externe de l'école, son incapacité à assurer la mobilité sociale de ses lauréats (filles et garçons) sont totalement passées sous silence.

Or, pour les femmes d'Afrique et les militants de l'équité, il est définitivement claire qu'au delà de la bataille pour la réduction des disparités de genre au niveau des effectifs, ces questions d'enjeu sont au centre de la problématique de l'école en Afrique.

Même si, le NEPAD dans sa version actuelle, pouvait contribuer à l'amélioration de l'accès des filles à l'école, à l'allongement de la durée de leur séjour dans le système scolaire.. ou simplement réaliser son objectif d'assurer la scolarisation universelle de tous les enfants du Continent à l'horizon de 2015, la visée d'équité qui anime les Africaines ne saurait s'accommoder d'un cadre éducatif en inadéquation avec sa société de référence.

La qualité et les contenus des programmes scolaires, **la formation qualifiante des filles et des garçons, celle des enseignants et l'ensemble des curriculae** devront être réformés en fonction de l'approche genre mais aussi et surtout dans l'optique de les rendre plus conformes à la réalité vécue des Africains et des Africaines du 21^e siècle.

3.2 - Les femmes dans les priorités sectorielles du NEPAD : l'exemple de l'Agriculture

La section consacrée à l'**Agriculture** est fondamentale pour un Continent dont ce secteur occupe la majorité de la population. Le NEPAD envisage, à juste titre de mettre l'accent sur le secteur agricole mais la différenciation sociale n'est pas explicite dans les énoncés. Au niveau des objectifs

sectoriels qui visent à améliorer la productivité, assurer la sécurité alimentaire, lutter contre la dégradation des ressources naturelles, intégrer les pauvres ruraux à l'économie de marché ..., les agricultrices ne sont que très timidement mentionnées à côté des petits exploitants.

Les objectifs devront être sous-tendus par des actions situées au niveau continental et international qui incluent, entre autres, la réduction de la vulnérabilité des activités agricoles, l'intensification et la modernisation de l'agriculture, l'amélioration de la sécurité du régime foncier, les mécanismes de crédit, la promotion des activités à forte valeur ajoutée, le renforcement du rôle des organisations paysannes, le désenclavement des zones rurales etc..

Là aussi, les risques d'élargir les disparités de genre ne sont pas des moindres. Dans les stratégies et les secteurs porteurs de la croissance rien ne garantit, en effet, que les femmes seront des bénéficiaires à part entière et égale des actions retenues.

Le fait même de prendre l'exploitation agricole comme unité de base pour réaliser les actions masque les inégalités et les enjeux de pouvoir et de domination qui se jouent au sein des familles. Cette option ne permet pas d'appréhender correctement les besoins et les intérêts différentiels des membres de la famille. Cela appelle la nécessité de bien déterminer la façon dont les différents protagonistes seront touchés par les effets des projets initiés dans le cadre du NEPAD.

Les hommes et les femmes présentent des profils et des capacités très inégalitaires quant à l'accès et surtout le contrôle des ressources diverses. Qu'il s'agisse des terres (surtout valorisées), des ouvrages hydrauliques, des investissements productifs, des équipements agricoles ou des technologies modernes, les rapports sociaux de sexe dans le monde rural, sont particulièrement défavorables aux femmes partout en Afrique. Or, les concepteurs du NEPAD, n'intègrent pas assez cette contrainte majeure dans leur démarche.

En parlant d'intensification et de modernisation de l'agriculture, le NEPAD met l'accent sur l'agriculture de rente pour générer des revenus à partir de la commercialisation des produits. Exclues du contrôle de la terre et des facteurs de production, les Africaines ont très peu d'atouts dans ces filières. Principalement présentes dans les cultures vivrières et dans la filière horticole qui leur procurent un minimum de revenus, elles constituent généralement une main d'œuvre familiale dans les grandes cultures de rente.

La volonté de stimuler le développement des produits agricoles pour un meilleur accès au marché mondial soulève aussi un certain nombre de questions. Pour rester optimiste on pourrait admettre que l'option recèle un potentiel pouvant favoriser l'augmentation des opportunités. Mais cela suppose des mesures explicites pour garantir la place des femmes et leur maintien dans les activités les plus rentables.

Plusieurs études ont, en effet, établi que quand les femmes, à travers leur savoir-faire séculaire, démontrent la rentabilité d'une activité, elles courent des risques considérables d'en être chassées. Combien d'unités de transformation des produits agricoles et de micro-entreprises semi-modernisées dans les filières spécialisées ont effectivement des femmes comme promotrices et/ou managers ?

Le rôle traditionnel des femmes dans la transformation et la commercialisation des produits agricoles est désormais avéré. Les futurs projets visant à concrétiser le NEPAD à travers la promotion des petites entreprises rurales devront s'assurer de l'éclosion des potentialités respectifs

des femmes et des hommes et tenir compte des domaines dans lesquels ils/elles ont des avantages comparatifs.

Il est certes important de faire accéder les paysans au crédit et de promouvoir les exportations des produits agricoles non traditionnels mais les promoteurs du NEPAD sont peu loquaces sur les modalités qui permettront de toucher et de protéger les femmes et les acteurs les plus vulnérables. Partout en Afrique, surtout dans les pays élus dans le cadre de l'AGOA, on assiste à un processus non maîtrisé de **prolétarianisation des femmes dans l'agriculture**.

Beaucoup d'entre elles sont ainsi passées du statut de productrices plus ou moins autonomes à celui d'ouvrières agricoles dans des exploitations semi-industrielles. Les règles du jeu étant impitoyables dans le monde capitaliste, ces femmes sont devenues une main-d'œuvre très faiblement rémunérée, taillable et corvéable à merci. Les expériences et les mots utilisées par les victimes de ce changement de statut inspirent peu d'engouement pour cette perspective, à moins qu'il ne soit préalablement définis des garde fous appropriés.

Le NEPAD reconnaît la nouvelle dimension des organisations paysannes et les nouvelles tâches qui leur sont assignées depuis que la Banque Mondiale a exigé le désengagement des Etats africains. Les femmes offrent un potentiel indéniable pour bénéficier des appuis prévues. Elles ont mis en place des organisations représentatives, dynamiques et souvent ancrées dans tous les villages d'Afrique. Il faut s'assurer que les ressources humaines promues à ce soutien soient «conscientes et favorables» à la nécessaire promotion de l'égalité et l'équité des sexes.

Mais au delà même des risques patents de «perte de pouvoir» des femmes c'est toute la stratégie de développement de l'agriculture préconisée par le NEPAD qui soulève des questions. Elle est hypothéquée par les injonctions qui interdisent à l'Afrique de subventionner ses agriculteurs tandis que les pays riches augmentent de plus en plus les subventions accordées à ce secteur.

4 - TROIS HYPOTHESES POUR ALIMENTER LE DEBAT

Il est indubitable que pour relever le défi du NEPAD, l'Afrique ne saurait se passer des apports complémentaires de **ses deux composantes que sont les femmes et les hommes**. Au regard de la situation ci-dessus décrite, il est donc urgent de lever les contraintes qui nourrissent la marginalisation des Africaines dans le processus global du développement.

Outre les déterminants sociologiques de la marginalisation des femmes qui trouvent leur racines dans l'idéologie patriarcale, les déficiences liées à l'accès aux ressources (terres, compétences, capitaux, ou relations), aux matérialités (services sociaux) et aux opportunités sont des aspects cruciaux pour l'égalité des sexes. Il s'agit, ici, de passer en revue les plus importants dans une optique d'intégration des questions de genre dans le NEPAD. Trois hypothèses sont avancées pour guider la réflexion.

4.1 - L'impératif d'investir dans l'éducation et la formation des femmes

La **qualité des ressources humaines** est devenue déterminante pour le positionnement des nations et de leurs différentes composantes sur l'échiquier mondial. L'accès et la maîtrise des savoirs modernes, des savoir-faire et des savoir-être sont indispensables à la domestication des nouvelles technologies, plus particulièrement l'outil informatique, la télécommunication et les info-routes.

Cette situation pose un défi à l'Afrique. Le NEPAD a pris la mesure de l'enjeu global. Il reste à définir les modalités qui permettront de combler les déficits additionnels des femmes.

L'impératif d'investir massivement dans l'éducation, la formation et le développement des compétences de l'ensemble des populations du Continent doit se conjuguer avec la reconnaissance du retard des Africaines. L'une des causes de la marginalisation des femmes résulte, en effet, des options des régimes au lendemain des indépendances, qui n'ont pas intégré les mesures correctives pour leur ouvrir toutes les opportunités d'accès à ces domaines.

Alliées aux contraintes socioculturelles, les déficiences éducationnelles freinent l'accès des femmes aux postes de responsabilité et ralentissent le processus des changements structurels nécessaires à l'égalité des sexes. Dans des économies régies par des règles de compétitivité et de productivité, la prévention des risques d'exclusion et de marginalisation des femmes prend une ampleur particulière.

Il existe aujourd'hui une conscience mondiale visant à rétablir l'injustice notoire qui frappe les femmes. **Le NEPAD doit s'inscrire dans cette optique et consolider son option à favoriser l'éducation des filles et la formation des femmes à tous les niveaux et dans tous les secteurs.**

4.2- L'urgence de maîtriser la technique et les nouvelles technologies

La prépondérance progressive **de la valeur ajoutée** sur les **produits bruts** a bouleversé les paramètres du marché mondial. L'essentiel des matières premières, autour desquels l'Afrique a jusqu'ici bâti ses relations d'échange avec l'étranger sont des produits bruts. Avec la **détérioration des termes de l'échange** ces formes de richesses sont de plus en plus dérisoires.

Dès 1970, le Président Houphouët BOIGNY faisait remarquer, qu'en 1930 il fallait 4 tonnes de café pour acheter un camion. En 1979, il fallait 15 tonnes pour acheter le même camion. En 2001, la dégradation, des cours des matières premières aurait coûté à l'Afrique plus de la moitié de chaque dollar reçu au titre de l'Aide, selon l'ONG internationale OXFAM.

Or, cette tendance que les économistes ont interprété comme une **dématérialisation de l'économie s'est renforcée avec la consolidation de la mondialisation libérale**. La maîtrise des **techniques et des technologies modernes est ainsi projetée** au centre des enjeux du nouveau millénaire. La position des femmes face à ces facteurs devenus indispensables à la rentabilité et à la productivité revêt du même coup un caractère crucial. Le renversement des tendances qui limitent l'accès aux technologies nécessaires à l'efficacité et à l'agrandissement de leurs petites activités est devenu un impératif.

4.3 - La nécessité d'élargir l'Accès des femmes aux Biens et aux Facteurs de Production

L'importance des flux financiers internationaux aurait érigé l'argent au rang de **matière première**. Cette nouvelle donnée majeure de la mondialisation doit faire méditer, les acteurs du développement sur la situation actuelle de l'Afrique et des Africaines qui sont exclues, de fait, des circuits centraux (mainstream) des services financiers nationaux. Dans leur politique de gestion des moyens de développement, les concepteurs du NEPAD devraient établir une stratégie explicite pour libérer les activités des femmes de cette hypothèque.

La présence des femmes et des hommes dans les circuits de production est largement tributaire de leur accès aux biens et aux facteurs de production (terre, intrants, crédit, technologie, techniques

modernes, information etc.). Or, partout en Afrique, les femmes ont, souvent, été exclues de leur contrôle. Cela restreint leur accès aux opportunités et leur capacité d'insertion dans les principaux circuits de production. En l'absence de mesures spécifiques visant à corriger cette situation, les risques de leur marginalisation resteront très élevés. La répartition équitable des ressources est déterminante pour garantir à tous et à toutes les moyens de subsister et de s'épanouir.

Les contraintes qui pourraient hypothéquer les chances de l'Afrique devant la globalisation de l'économie sont donc multiples et multiformes. Malgré leur importance, on note çà et là des germes de changement sur lesquels, on pourrait s'appuyer pour renverser la tendance.

Le concept d'"*empowerment*" posé par les féministes du Tiers Monde, comme une préoccupation majeure dans leur combat contre les dominations sexiste et impérialiste devrait être sérieusement considéré par les leaders africains. **La marche vers l'équité et l'égalité des sexes est un fait universel. Les concepteurs du NEPAD doivent résolument aller dans le sens de l'Histoire.**

Avec le NEPAD, une dynamique intéressante est impulsée. Elle mérite d'être confortée pour que les Africaines et les Africains puissent un jour, jouir du printemps des espoirs suscités.

ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

- 1- AMIN Samir, Base théorique du Forum, Alternatives Sud, vol IV, 1997/3, pages 203 à 216, l'Harmattan, Paris.
- 2- BANTOU Jean, De l'impérialisme de 1900 à la Mondialisation de l'an 2000, Recherches internationales, n° 60-61 (2/3) 2000. Paris.
- 3- CRISTIAN PARKER G, L'identité latino-américaine à la lumière des 500 ans, Alternatives Sud, Vol 7, 2000/3, pages 109 à 118, l'Harmattan, Paris.
- 4- KEYNES J. M., les conséquences économiques de la paix, Paris, NRF, 1920.
- 5- LUMENBA Albert Kasanda, La mondialisation et la résistance culturelle en Afrique, Alternatives Sud, vol VII, 2000/2, pages 31 à 46, l'Harmattan Paris.
- 6- THIAM Iba Der, La Question Educative vue par le NEPAD, Conférence des Parlementaires Africains sur l'Education, UNESCO, BREDA, Dakar, 2002.
- 7- TOURE Marèma, Femme, Genre et Développement en Afrique Subsaharienne : théories et Pratiques, Presse Universitaire du Septentrion, Lille, 1996, 480 pages.